



Le projet **industriel** d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les communes de Jeansagnière, la Valla, la Côte-en-Couzan, Saint-Jean-la-Vêtre et Noirétable, a été initié et voté le 23 mars 2011 par la Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Forez (Noirétable). Promoteur : EDP (Electricité du Portugal), racheté début 2012 à hauteur de 21% par un promoteur chinois (China Three Gorges qui devient ainsi majoritaire). L'étude de faisabilité de la ZDE et de son impact sur l'environnement **a été financée par le promoteur.**

La réalisation de ce projet, classé ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement : installation fixe dont l'exploitation présente des risques pour l'environnement) dépend maintenant de l'accord de Madame la Préfète de la Loire.

Le silence qui entoure fréquemment la mise en place de ces projets pose question. Est-il possible d'interroger - du moins en partie - ce que recouvrent ces ZDE que l'on nous présente comme une solution d'avenir d'un point de vue énergétique et économique pour nos régions en difficulté ?

### QUEL AVENIR POUR NOS PAYSAGES ?

Des éoliennes géantes de 150 m de haut (60 étages) implantées sur des crêtes, dans ces paysages « ouverts » exceptionnels, seraient visibles à des dizaines de km à la ronde. Le Col de la Loge et ses environs seraient, entre autres, lourdement impactés.

Mais l'impact sur le paysage, c'est aussi le raccordement (aérien ou souterrain ?) au réseau ERDF, sur plus de 30 km, avec le risque de voir surgir **des lignes à haute tension**. Hypothèses de raccordement : Champoly, Saint Sixte et Montverdun, côté Forez, Olliergues et Celles-sur-Durolle, côté Puy-de-Dôme.

Avec la multiplication de ces projets, un phénomène d'industrialisation sans précédent de l'ensemble de nos campagnes et des secteurs de moyenne montagne est donc en cours, souvent sans concertation avec les populations et surtout, sans création d'emplois permanents à la clef (gestion à distance). Nos zones sauvages vont être réduites à une peau de chagrin.

De plus, avec le bétonnage et le bouleversement de ces massifs, qu'en sera-t-il des réseaux hydrologiques (et de leur pollution) en ces temps de sécheresses répétées ?

### ALTERNATIVE AU NUCLEAIRE ?

Attention, il y a un écart très important entre la puissance annoncée et le rendement réel de l'éolien :

- En effet, il s'agit d'une énergie intermittente, non stockable et qui ne peut s'ajuster à la demande (industrielle et/ou hivernale notamment) : production d'électricité uniquement lorsque le vent souffle entre 15 et 85 km/h, soit un rendement moyen de

20% de la puissance installée. Pour les 80% restant, des centrales thermiques fuel/charbon et surtout à gaz (gaz de schiste dans le futur ?) devront prendre le relais.

- Le **gel entraîne fréquemment** l'arrêt des aérogénérateurs en période de grand froid et donc de forte demande. De plus, le Massif Central (cf. cartes des vents) fait partie des secteurs les moins ventés de France.

- Enfin, l'**éloignement** entre les lieux de **production** et les lieux de **raccordement** et de **consommation**, génère une déperdition électrique importante.

Le faible rendement de ce système d'éolien (**industriel**) terrestre ne pourra être compensé que par un nombre colossal de machines (en général importées).

L'objectif prévu n'est pas de remplacer une partie du nucléaire par de l'éolien, même sous forme de « mix » énergétique, mais bien de vendre **du nucléaire ET de l'éolien**, et de nous inciter à **consommer toujours plus** d'électricité !

## ECOLOGIE OU PRODUIT FINANCIER ?

On est dans une logique de rente financière à court terme :

- L'électricité éolienne, au sein d'une ZDE, est subventionnée par le rachat obligatoire par EDF du kWh **produit**, à trois fois le prix du marché. Ceci permet à des opérateurs privés, souvent étrangers, de réaliser des profits énormes et rapides « sur le dos » des consommateurs, à qui EDF répercute les surcoûts.

- Elle est aussi le prétexte à des investissements financiers sous forme de **niches fiscales** confidentielles et **très substantielles** réservées à certains privilégiés (estimation : 7 milliards de pertes fiscales/an, selon certaines sources).Donc :

- rendement énergétique faible mais gros rendement financier et spéculatif pour les promoteurs et les financiers,

- miettes pour les communes et les particuliers mais sacrifice d'un patrimoine environnemental et touristique évident (développement probable du tourisme de proximité avec l'augmentation du prix des carburants),

- dangers potentiels pour **la santé** des riverains et des habitants dans un périmètre **très large** (cf. les sons à basse fréquence : un nouveau scandale de santé publique en préparation ???),

- impact négatif, dès l'annonce des projets, sur l'immobilier, et à terme sur les commerces, l'artisanat (notamment le bâtiment) etc... et donc, sur les rentrées fiscales, selon les informations qui commencent à remonter des zones similaires.

En cette période de crise, les sommes **considérables** ainsi confisquées par ce type d'éolien, en passe de devenir rapidement obsolète, manqueront inévitablement à la recherche pour trouver des **alternatives plus crédibles** aux problèmes énergétique et nucléaire.

Où se trouve véritablement l'intérêt public ?

# Il est encore temps d'agir !

...Vous êtes concernés...  
...pour plus d'informations...  
consultez le site :

<http://vent.du.haut.forez.free.fr>

---

Bulletin d'adhésion 2012 association « Vent du Haut Forez »  
*Coût d'adhésion libre*

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville

Tel :

Mail :

Date :

Signature :

*Chèque à l'ordre de « Vent du Haut Forez » à joindre au présent bulletin  
complété et à retourner par courrier postal à :  
« Vent du Haut Forez » Les Logettes 42920 JEANSAGNIERE*

---

**Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi nous appeler :**

Antenne du Haut Forez : tel 04 77 24 87 05 - 04 77 24 71 88

Antenne de Saint-Just-Saint-Rambert : tel 04 77 52 10 58

Antenne de Boën : tel 04 77 24 05 75

